

Un acteur de l'opération : le maître d'ouvrage

Le Service Transports de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Alsace - Champagne-Ardenne - Lorraine assure les missions de programmation dans le domaine des investissements de transports (infrastructures routières, ferroviaires, fluviale et multimodales).

Dans ce cadre général, le Pôle Maîtrise d'Ouvrage (PMO) Routière Alsace est le maître d'ouvrage de l'opération routière. A ce titre :

- Il assure la conduite des études, des acquisitions foncières et des travaux
 - Il définit le programme de l'opération
 - Il passe commande au maître d'oeuvre et choisit les différents autres acteurs, aux fins des études et de réalisations des travaux
 - Il coordonne et pilote l'action du maître d'oeuvre et des autres acteurs de l'opération
 - Il assure le suivi financier et le respect des délais
 - Il conduit la concertation avec les collectivités locales, les habitants et tous les acteurs du projet
 - Il procède au paiement des entreprises et des prestataires
 - Il remet les nouvelles infrastructures au futur exploitant
- Au tour de Laurence Feltmann, responsable du pôle, Jean-Luc Nardin et Frédéric Voegel pilotent cette opération.



Les agents du SIR de Mulhouse de la DIR Est réalisent le contrôle d'exécution des travaux

Un nouveau périmètre pour les DREAL

Dans le cadre de la réforme territoriale, la région Alsace - Champagne-Ardenne - Lorraine (ACAL) a été créée le 1er janvier 2016. Les DREAL des régions historiques ont ainsi fusionné à cette date. La nouvelle DREAL, dont la direction est implantée à Metz, met en oeuvre sous l'autorité du Préfet de la nouvelle région et des Préfets de département les politiques du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer (MEEM) et du ministère du Logement et de l'Habitat Durable (MLHD). Les 900 agents de la DREAL ACAL promeuvent une approche transversale du développement durable en région. Elle vise à concilier la préservation de notre environnement avec les enjeux économiques de nos territoires. Les domaines d'intervention de la DREAL couvrent l'aménagement du territoire, les déplacements, l'habitat et le logement, la maîtrise des risques naturels et technologiques, ainsi que la préservation des ressources naturelles.



L'équipe du PMO Alsace de la DREAL ACAL

De la conception à la réalisation, le maître d'oeuvre occupe le terrain

Héritière en 2006 des Services Exploitation et Grands Travaux des Directions Départementales de l'Équipement (DDE), la Direction Interdépartementale des Routes (DIR) Est assure aujourd'hui l'exploitation et l'ingénierie des opérations d'investissement sur le réseau routier structurant de l'État.

Réalisation des études, suivi des marchés et des travaux : telles sont les missions confiées par le maître d'ouvrage à son maître d'oeuvre.

Autour de Serge Schmit, directeur de projet au Service d'Ingénierie Routière (SIR) de Mulhouse et de David Wery, chef du projet, c'est une équipe de cinq personnes qui est mobilisée en continu pour suivre jour après jour la réalisation des travaux sur le terrain.

Lettre
d'infos
N° 2

RN353 Rocade Sud de Strasbourg seconde phase



Depuis la rentrée 2015, les travaux de construction des ouvrages ont démarré dans les emprises de la seconde phase de la Rocade Sud de Strasbourg.

L'année 2016 sera marquée par la réalisation des différents ouvrages avant une année 2017 consacrée aux travaux de raccordement sur l'A35.



Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Alsace - Champagne-Ardenne - Lorraine

www.alsace-champagne-ardenne-lorraine.developpement-durable.gouv.fr

Conception : DREAL ACAL / Transports / PMO
Mise en page : C. Belenger - Impression : Alsace Print
Crédits photos & illustrations : © DREAL ACAL

DREAL ACAL - BP 81005/F - 67070 Strasbourg cedex

Les premiers ouvrages sortent de terre

Après la réalisation des fouilles archéologiques à l'été 2015, la construction des ouvrages d'art n°1 (chemin agricole du « Muehlweg ») et n°34 (viaduc Ehn et Ergelsenbach) a débuté dans les emprises du projet en octobre 2015.

Le chemin du Muehlweg est rétabli

L'ouvrage de rétablissement du chemin agricole du « Muehlweg » (OA1), en photo ci-contre, est un passage inférieur agricole avec une ouverture pour des engins ayant un gabarit de 5 mètres. Les travaux de finition (superstructures, étanchéité, ...) sont actuellement en cours pour une livraison de l'ouvrage en avril. Cet ouvrage a fait l'objet de la mise en place d'une approche performantielle des bétons.



Via Romana

Afin de rappeler la voie romaine découverte lors des fouilles archéologiques, une inscription « via romana » a été gravée sur l'ouvrage.

Ouvrage du chemin du Muehlweg (OA1)

Les travaux de construction du viaduc de franchissement des cours d'eau de l'Ehn et Ergelsenbach (OA34) sont en cours, (ci-dessous). Aux confins de Fegersheim et Geispolsheim, les appuis du tablier sortent de terre. Fondés sur des pieux de 12 mètres, l'ouvrage est un pont mixte de type bipoutre de 90 mètres à deux tabliers métalliques distincts supportant chacun 1 sens de circulation (2 voies par sens).

Les constructions des ouvrages de franchissement de la voie ferrée Strasbourg – Bâle (OA2) et de l'ouvrage de franchissement de la Rocade par la RD84 pour assurer la liaison entre Geispolsheim-village et Geispolsheim-gare (OA5) débuteront respectivement en avril et en août 2016.

Viaduc de l'Ehn et du Ergelsenbach (OA34)



L'approche performantielle

Une démarche innovante pour concevoir, construire et gérer des structures durables en béton, mise en oeuvre sur l'OA1.

Les ouvrages en béton qu'ils soient en site maritime ou terrestre subissent des agressions (mécaniques et environnementales) qui altèrent progressivement leur niveau de service. Des actions de maintenance ou de réparation sont alors souvent nécessaires pour prolonger leur durée de vie. Maîtriser la durée de vie d'un ouvrage est donc un enjeu économique majeur pour les investisseurs et les gestionnaires. Cette préoccupation implique, à la construction, des exigences de durabilité qu'il convient de pouvoir rendre contractuelles.

L'approche performantielle est une démarche innovante, globale et prédictive de la durabilité des structures en béton armé, qui s'appuie sur des considérations scientifiques, en tirant profit des résultats de la recherche. Elle est basée sur la notion d'indicateurs de durabilité, qui permet d'aborder rationnellement et efficacement les exigences liées au matériau béton. Elle constitue finalement un outil de prescription et de contractualisation des objectifs de durabilité des ouvrages en béton.

Pour plus d'informations : www.ouest.cerema.fr

Un environnement sous surveillance

L'arrêté préfectoral du 14 novembre 2014 et l'arrêté ministériel du 26 novembre 2014 ont autorisé le maître d'ouvrage à mettre en oeuvre le projet en intégrant la protection des espèces protégées et de leur milieu, notamment le Crapaud Vert et le Grand Hamster d'Alsace.

113

comme le nombre de mesures environnementales à mettre en oeuvre par le maître d'ouvrage dans le cadre de ce projet dans les domaines de l'eau, de l'acoustique, de la flore, de la faune, de l'exploitation future de la voie, ...

Prévu dans le cadre de ces arrêtés, un comité de suivi a été mis en place depuis avril 2014. Regroupant les représentants de l'administration, des entreprises et des associations environ-

nementales locales, ce comité se réunit semestriellement pour faire le point sur l'avancement de la mise en oeuvre des mesures de réduction et/ou compensation.

Le maître d'ouvrage a fait appel aux bureaux d'études ARTE-LIA et ECOSCOPE pour l'assister dans la gestion de la problématique environnementale. Le Conservatoire Botanique d'Alsace complète efficacement le dispositif pour la partie flore.

La libération des emprises

Les études du projet ont mis en évidence la forte sensibilité environnementale du projet en relation avec le patrimoine végétal et animal. La présence d'arbres (arbres gîtes pouvant être occupés par des oiseaux et/ou des chauves-souris) et les milieux associés ont été identifiés sur l'emprise.



Abattage d'arbres après contrôle environnemental le long de la RD84

Afin de prendre en compte ces constats, des travaux préparatoires de libération des emprises ont été entrepris dans plusieurs secteurs du projet en janvier dernier : le long de l'A35, de la RD84, de l'OA8 (ouvrage agricole de l'A35) et au droit de l'échangeur RN353 / RD1083.

Ces travaux ont consisté en l'abattage des arbres et au débroussaillage sous le contrôle du bureau spécialisé en environnement ECOSCOPE.

Première pierre

Le 19 octobre dernier a eu lieu, sur le site de l'OA1, la pose de la première pierre de la seconde phase de la Rocade Sud en présence de M. Fratacci, Préfet de la Région Alsace - Champagne-Ardenne - Lorraine, M. Richert, Président de la Région Alsace - Champagne-Ardenne - Lorraine, M. Maurer, Vice-Président du Conseil Départemental du Bas-Rhin et M. Herrmann, Président de l'Eurométropole de Strasbourg.

